

Jean-Luc Zarini  
Grand'Rue 42  
1700 Fribourg

Fribourg, le 22 décembre 1976 /JZ

Monsieur le Directeur de  
l'Ecole d'Educateurs spécialisés  
Rue du Château d'Affry

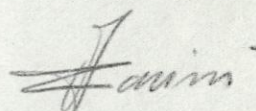
1700 G I V I S I E Z

Monsieur le Directeur,

Par la présente, je vous fais part de l'intérêt que j'ai eu lorsque M. Augustin Berset m'a dit que vous cherchiez un secrétaire-comptable pour votre Etablissement scolaire.

A la lecture des pièces annexées vous pourrez juger que je suis apte à remplir une telle fonction. Ce que je recherche dans mon travail c'est une satisfaction. Cette dernière aura lieu si je trouve un travail varié, comptabilité, secrétariat, tirage, bibliothèque..., et surtout un climat d'entente et de confiance.

Dans l'attente de vous rencontrer pour un entretien et d'une réponse, je vous présente, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.



Annexes : 1 curriculum vitae  
1 copie des diplômes  
1 copie des certificats de la Fiduciaire



eessf

Ecole d'Éducateurs Spécialisés  
de Fribourg

Route du Château d'Affry  
Givisiez  
1700 FRIBOURG  
Tél. 037 26 18 15  
CCP 17-6255

Monsieur Jean-Luc ZARINI,  
Grand'Rue, 42,  
1700 Fribourg.

Fribourg, le 28 décembre 1976

Cher Monsieur,

En vous remerciant pour l'échange que nous avons partagé tous deux avec Monsieur Augustin Berget, vendredi dernier - ou plutôt jeudi !(j'ai le petit de 4 ans qui joue à mes côtés et qui voudrait que je m'occupe un peu de lui !)...-, je tiens à vous dire que votre proposition m'intéresse au plus haut point, ce qui rejoint d'ailleurs le sentiment que vous avez de trouver certainement le "job" que vous cherchez.

Le seul ennui, c'est que je n'ai pu joindre mon troisième co-équipier qu'après le départ en Italie de ma secrétaire actuelle. J'ai fait le point longuement avec elle vendredi matin, mais sans lui signifier encore la décision que je voudrais portée par les trois. Et je répugne à le faire par lettre sans un contact personnel.

Alors, vous serait-il possible de remettre votre propre décision d'un mois peut-être ? ou bien vous résignez-vous à choisir l'autre poste de votre alternative ? Le cas échéant, donnez-moi un coup de fil à la maison pour nous rencontrer dès que possible. Merci.

Avec mes vœux les meilleurs et toutes mes amitiés.

L. Rodai





# Ecole d'Éducateurs Spécialisés de Fribourg

Route du Château d'Affry  
Givisiez  
1700 FRIBOURG  
Tél. 037 26 18 15  
CCP 17-6255

## CONTRAT DE TRAVAIL

Fribourg, le 27 mai 1977 /GR/jz

ENTRE : L'ECOLE D'EDUCATEURS SPECIALISES DE FRIBOURG, d'une part  
ET : Monsieur JEAN-LUC ZARINI, d'autre part

Il est convenu ce suit

1. La direction de l'EESF engage comme secrétaire-comptable Monsieur Jean-Luc Zarini qui accepte le présent contrat.
2. Le Directeur responsable de l'EESF place toute sa confiance en son secrétaire-comptable. Il engage un secrétaire-comptable expérimenté, loyal, discret et stable qui s'efforcera par la qualité de son travail, l'organisation judicieuse de son temps et son entregent de répondre à son attente.
3. Engagement. Le contrat est réputé conclu pour une durée indéterminée.
4. Résiliation. Le congé se donne 2 mois à l'avance pour la fin d'un mois sauf pour la fin du mois de juillet et du mois d'août où le congé devra se donner à fin avril au plus tard.
5. Date d'entrée : 1er mai 1977.
6. Traitement. M. Jean-Luc Zarini est engagé en classe 11, échelon 3.
7. Durée hebdomadaire du travail : 44 heures à répartir selon entente.
8. Vacances: 4 semaines par année.
9. Jours fériés : les jours officiels selon la pratique locale.

10. En cas d'incapacité pour cause de maladie ou d'accident le droit au traitement est fixé selon les normes annexées au présent contrat.
11. Le secrétaire-comptable s'assurera personnellement contre les risques de maladie.

Il est assuré contre les risques d'accidents professionnels et non professionnels par une assurance conclue par l'EESF.

le secrétaire-comptable

Jean-Luc Zarini

le Directeur de l'EESF

Georges Rochat

ECOLE D'EDUCATEURS SPECIALISES FRIBOURG  
E. E. S. F.  
Route du Château d'Affry - Givisiez  
1700 FRIBOURG  
Tél. (037) 26 18 15





# Ecole d'Éducateurs Spécialisés de Fribourg

Route du Château d'Affry  
Givisiez  
1700 FRIBOURG  
Tél. 037 26 18 15  
CCP 17-6255

## CAHIER DES CHARGES

Fribourg, le 27 mai 1977 /GR/jz

D'entente avec Monsieur Jean-Luc Zarini, engagé comme secrétaire-comptable de l'Ecole d'Éducateurs Spécialisés de Fribourg, M. Georges Rochat, directeur de l'EESF, lui confie, dès le 1er mai 1977, les tâches suivantes :

1. La responsabilité du secrétariat de l'Ecole.
2. La correspondance du Directeur et des permanents.
3. L'impression des cours éventuels, en conformité avec les responsables.
4. La classification judicieuse des documents et leur diffusion régulière à chacun des permanents.
5. La comptabilité et la tenue des livres, avec la responsabilité de la caisse et la ventilation périodique.
6. La responsabilité du prêt de la bibliothèque.
7. La responsabilité de la réception et du téléphone.
8. La responsabilité et le soin du parc à machines.
9. Le secrétariat des Commissions.
10. Tous les problèmes d'Economat.
11. Le souci discret du "maître de maison" (fenêtre, portes, etc.)

ÉCOLE D'ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS FRIBOURG  
E. E. S. F.  
Route du Château d'Affry - Givisiez  
1700 FRIBOURG  
Tél. (037) 26 18 15

le Directeur de l'EESF

Georges Rochat



EESF

Salaire du mois de juin 1977

Salaire de base		2'389.70	
./.			
AVS 5%	119.50		
Caisse prévoyance	133.95		
Assurance acc.1%	23.90		
Ass.chômage 0.4%	<u>9.55</u>	<u>286.90</u>	
Salaire net		2'102.80	=====

versé par CCP  
s/cpte sal.UBS

M. Zarini

EESF

Salaire du mois de juillet 1977

Salaire de base		2'389.70	
./.			
AVS 5%	119.50		
Caisse de prévoyance	133.95		
Assurance Accident1%	23.90		
Ass.chômage 0.4%	<u>9.55</u>	<u>286.90</u>	
Salaire net		2'102.80	=====

versé par ccp  
sur cpte sal.UBS



Ecole d'Éducateurs Spécialisés de Fribourg - Rte du Château d'Affry 19 - 1700 Givisiez

Décompte de salaire de M. Jean-Luc Zarini

pour le mois de janvier 1982

Salaire de base		Fr. 3'522.55
Alloc.ménage	Fr. /.....	
Alloc.fam.	Fr. /.....	
Alloc.empl.	Fr. /.....	
		Fr. 3'522.55

pce no
Folio no
DOIT du cpte
AVOIR du cpte
visa
<b>Payé le 25 JAN. 1981</b>

Déductions

AVS 5%	Fr. 176.15	
Csse prév. 7,5%*	Fr. 185.60	
Ass.chôm. 0,15%**	Fr. 5.30	
Ass. acc-mal. 0,5%	Fr. 17.60	
		Fr. 384.65
		Fr. 3137.90

\*csse prév, 7,5% s/sal. coord. (montant de coord.100% = Fr. 1'048.-)

\*\* ass. chô. 0,15% mais au maximum sur Fr. 3'900.-

établi par : JZ

Fribourg, le .....  
versé par/ou signature .....



Ecole d'Educateurs Spécialisés de Fribourg - Rte Château d'Affry 19 - 1762 Givisiez

Décompte de salaire de M. Jean-Luc Zaccari

pour le mois de

Juli 1984

Salaire de base 10.10 Fr. 4042.35

Alloc. ménage Fr. -  
Alloc. fam. Fr. -  
Alloc. empl. Fr. -

Fr. 4042.35

Déductions

AVS 5% Fr. 202.10

Ass. Chômage 0,3% Fr. 12.15

Csse prév. 7,5%\* Fr. 214.10

Ass. acc. \*\* Fr. 50.25

Fr. 478.60

Fr. 3563.75

Payé le 16 JUIL. 1984

\*csse prév. : 7,5% s/sal. coord. (montant de coord. 100% = Fr. 1'188.--)

\*\* Ass. acc : Hommes 1,243% / Femmes 0,82% s/salaire maxi de Fr. 5'800.--

Ass. chômage : 0,3% s/salaire maxi de Fr. 5'800.--

Alloc. fam. : deux premiers enfants : Fr. 100.--

pour les enfants suiv. : Fr. 115.--

suppl. form. prof./étud : Fr. 55.--

Votre salaire est versé sur

en faveur du cpte: UBS

Visa: A



ECOLE D'EDUCATEURS  
SPECIALISES FRIBOURG  
"EESF"

LOHNABRECHNUNG  
BULLETIN DE PAIE  
BOLLETTINO DI PAGA

1762 GIVISIEZ

Datum  
Date / Data 30.11.86

Abrechnung-Nr.  
No de paie / No della paga 76

Abrechnungs-Periode  
Pér. de paie / Per. della paga 11 01.11.86-30.11.86

Personal-Nr.  
No ouvrier / No dell'operaio 97753

Abteilung  
Département / Divisione ADMINISTR.-NETT.

ZARINI JEAN-LUC  
RTE DE GRANDFEY 7  
1700 FRIBOURG

Lohnart Eléments de paie / Elementi di paga	%	%	Stunden Heures / Ore	Ansatz Taux / Tasso	Lohn/Zulagen Salaire et suppl./Sal. e suppl.	Abzüge Retenues / Ritenute								
01 SAL. MENSUEL					4.464,20									
31 AVS/AI/APG	4.464,20	5,00				223,20								
32 CHOMAGE	4.464,20	3,00				13,40								
33 ASSURANCE ACCIDENTS	4.464,20	14,12				63,05								
35 CAISSE DE PENSION						243,70								
AHV-pfl. Lohn Paiement AVS / Paga AVS 4.464,20					ALV-pfl. Lohn Paiement AC / Paga AD 4.464,20		SUVA-Basis Base CNA / Base CNA 4.464,20		Bruttolohn 1 Salaire brut / Sal. lordo 4.464,20		Bruttolohn 2 Salaire brut / Sal. lordo 4.464,20		Total Abzüge Déductions / Deduzioni 543,35	
Münzliste L. de mon. / S. spiccioli 1000.- 500.- 100.- 50.- 20.- 10.- 5.- 2.- 1.- -50 -20 -10 -05												Auszahlung Paiement net / Pagamento 3.920,85		



1762 GIVISIEZ

Datum  
Date / Data 31.03.87

Abrechnungs-Nr.  
No de paie / No della paga 23

Abrechnungs-Periode  
Pér. de paie / Per. della paga 3 01.03.87-31.03.87

Personal-Nr.  
No ouvrier / No dell'operaio 97753

Abteilung  
Département / Divisione ADMINISTR.-NETT.

ZARINI JEAN-LUC  
RTE DE GRANDFEY 7

1700 FRIBOURG

Lohnart Eléments de paie / Elementi di paga	%	‰	Stunden Heures / Ore	Ansatz Taux / Tasso	Lohn/Zulagen Salaire et suppl./Sal. e suppl.	Abzüge Retenues / Ritenute								
01 SAL. MENSUEL					4.464,20									
31 AVS/AI/APG	4.464,20	5,00				223,20								
32 CHOMAGE	4.464,20	3,00				13,40								
33 ASSURANCE ACCIDENTS	4.464,20	14,12				63,05								
35 CAISSE DE PENSION						243,70								
<p>AHV-pfl. Lohn Paiement AVS / Paga AVS 4.464,20</p> <p>ALV-pfl. Lohn Paiement AC / Paga AD 4.464,20</p> <p>SUVA-Basis Base CNA / Base CNA 4.464,20</p> <p>Bruttolohn 1 Salaire brut / Sal. lordo 4.464,20</p> <p>Bruttolohn 2 Salaire brut / Sal. lordo 4.464,20</p> <p>Total Abzüge Déductions / Deduzioni 543,35</p>														
Münzliste L. de mon. / S. spiccioli	1000.-	500.-	100.-	50.-	20.-	10.-	5.-	2.-	1.-	-50	-20	-10	-05	Auszahlung Paiement net / Pagamento
														3.920,85 *



1982



per news on 2/5/87  
haunted  
Delicado  
Christy

AUGUST AOÛT AUGUST AGOSTO

**30** MONTAG · LUNDI  
MONDAY · LUNEDI  
(GB) Bank Holiday

- 8 0720 MTO  
1320 MAF
- 9 Al Balai  
e Div adm
- 10 3/ Pr remis tableau  
situation: petite  
menge
- 11 4 Calendrier Gene
- 12 5/ Rapport 87
- 13 6/ Situation souscription  
fin PF 1.
- 14 7 kumpo sans-est.
- 15 8/ Rech a café  
mxe e source
- 16 9/ tab cd pem.  
gen commun  
schweizer

**31** DIENSTAG · MARDI  
TUESDAY · MARTEDI

- 8 0720 - MAF
- 9 1/ Recherche minire  
Ronsoli
- 10 2/ Rapport C. 30 del  
Cans 30 e 0
- 11 3/ Rapport 87
- 12 4/
- 13 1/
- 14 6/
- 18 app. Cassette -  
11 + feuille  
+ feuille

**1** MITTWOCH · MERCREDI  
WEDNESDAY · MERCOLEDI

- 8 0720 - MAF
- 9 1/ Tote gr-pem.  
mub
- 10 2/ Di' adu
- 11 3 Rapport 87
- 12 4 Malo
- 13 5/ Reli x ep 8/40
- 14 6/ Reli PA Stah
- 15 7/ PR Schwab

**2** DONNERSTAG · JEUDI  
THURSDAY · GIOVEDI

- 8 65 0740 - MAF  
1350 - MAF
- 9 1/ Lettre Rampino.  
1/ Bertschmayer.  
Prehlabli  
fabus  
1/ Rap  
1/ Reli  
1/ Thuner 200h  
200h
- 10 2/ Div adm
- 11 3/ Ho pour vitel  
1/ Reli 1/50
- 12 4/ Bar Vio  
1/ Reli 1/50
- 13 5/ Reli 1/50
- 14 6/ CC Put pour  
1/ Reli 30 del  
1/ Reli  
1/ Reli
- 18 1120 ARFS

**3** FREITAG · VENDREDI  
FRIDAY · VENERDI

- 8 0730 - MAF  
1310 - MAF
- 9 1/ Ventel.
- 10 2/ Div adm.
- 11 3/ H. E. Lang 1000
- 12 4/ Ornic 2/5000  
1/ Reli 1/50
- 13 5/ Phobagie  
1/ Reli 1/50
- 14 6/ Choch app us  
1/ Reli 1/50
- 15 7/ Caika pour  
1/ Reli 1/50
- 16 8/ Vidro 1/50
- 17 9/ Vidro 1/50

**4** SAMSTAG · SAMEDI  
SATURDAY · SABATO

- 8 0930 - 1215  
1330 - MAF
- 9 1/ Lettre Directe 90  
+ o'duc 90  
dupl date
- 10 2/ P. du G. T. C. S. T.
- 11 3/ Ventilation  
CCP.
- 12 4/ Rapport 87  
1/ Reli 1/50
- 13 5/ Phobagie CCP

**5** SONNTAG · DIMANCHE  
SUNDAY · DOMENICA

August  
M 2 9 16 23 30  
D 3 10 17 24 31  
M 4 11 18 25  
D 5 12 19 26  
F 6 13 20 27  
S 7 14 21 28  
S 8 15 22 29

September  
M 6 13 20 27  
D 7 14 21 28  
M 8 15 22 29  
J 9 16 23 30  
V 10 17 24  
S 11 18 25  
S 12 19 26

Taborasa  
metade  
m la ay  
1/50  
1/50

found the paper  
proposed

1/50  
1/50

9  
10  
11  
12



ECOLE D'EDUCATEURS  
SPECIALISES FRIBOURG  
"EESF"  
1762 GIVISIEZ

LOHNABRECHNUNG  
BULLETIN DE PAIE  
BOLLETTINO DI PAGA

Datum 31.12.95  
Date / Data

Abrechnungs-Nr. 105  
No de paie / No della paga

Abrechnungs-Periode 12 01.12.95-31.12.95  
Pér. de paie / Per. della paga

Personal-Nr. 97753  
No ouvrier / No dell'operaio

ZARINI JEAN-LUC  
RTE DES GRIVES 55  
1763 GRANGES-PACCOT

Abteilung ADMINISTR.-NETT.  
Département / Divisione

Lohnart Eléments de paie / Elementi di paga		%	‰	Stunden Heures / Ore	Ansatz Taux / Tasso	Lohn/Zulagen Salaire et suppl./Sal. e suppl.	Abzüge Retenues / Ritenute
01 SAL. MENSUEL						6.110,55	
14 13E SALAIRE	36.663,30	8,33				3.054,05	
31 AVS/AI/APG	9.164,60	5,05					462,80
32 CHOMAGE	9.164,60	15,00					137,45
33 ASSURANCE ACCIDENTS	9.164,60	14,93					136,85
35 CAISSE DE PENSION							998,00

AHV-pfl. Lohn Paiement AVS / Paga AVS	ALV-pfl. Lohn Paiement AC / Paga AD	SUVA-Basis Base CNA / Base CNA	Bruttolohn 1 Salaire brut / Sal. lordo	Bruttolohn 2 Salaire brut / Sal. lordo	Total Abzüge Dédutions / Deduzioni
9.164,60	9.164,60	9.164,60	9.164,60	9.164,60	1.735,10

Münzliste L. de mon. / S. spiccioli	1000.-	500.-	100.-	50.-	20.-	10.-	5.-	2.-	1.-	-50	-20	-10	-05	Auszahlung Paiement net / Pagamento
														7.429,50 *

CLASSE / ANNUITE / TRAVAIL : S 15 / 10 / 100,00 %



No. salarié E-2003  
 Département Administratif 200  
 Classe Classe 15 F  
 Annuité Rubrique 9  
 % travail 90.00

Monsieur  
 Zarini Jean-Luc  
 Rte des Grives 55  
 1763 Granges-Paccot

## Décompte de salaire Septembre 2003 / 9

25.09.2003

Position de salaire	Facteur	Unité	Taux	Unité	Montant
<b>Salaire brut</b>					
Salaire mensuel					5'888.30
<b>Total salaire brut</b>					<b>5'888.30</b>
<b>Déductions sociales</b>					
AVS/AI/APG Cotisation	5.05	%	5'888.30	Fr.	-297.35
Cotisation AC 1	1.25	%	5'888.30	Fr.	-73.60
Cotisation AANP	1.01	%	5'888.30	Fr.	-59.35
LPP Etat % Tabelle	8.00	%	4'669.90	Fr.	-373.60
<b>Total déductions sociales</b>					<b>-803.90</b>
<b>Total montant de paiement</b>					<b>5'084.40</b>

## Le montant de paiement a été versé comme suit:

Relation de paiement	Compte	Communication	Montant
UBS SA, 1701 Fribourg	792.944.40Z		5'084.40



Jean-Luc Zairini  
Rte des Enves 55  
1763 Grange-Baudouin

Grange-Baudouin, le 23 octobre 2002

Monsieur Michel Jodan  
Directeur de l'HEFTS de Fribourg  
1762 Givisnoz

Monsieur le Directeur,

En cette fin octobre 2002, j'ai voulu pour moi le temps de déposer mon tableau d'adjectif administratif et de rechercher, comme je vous, celui de comptable. Si j'ose me permettre de reprendre ce point entendu lors de la création de l'HEFTS-52, pour moi "il ne s'agit pas d'un simple ordre d'écriture". Tout un chemin s'est fait d'une façon satisfaisante dans le processus qui a débuté en mai 2002 et qui se poursuit au bénéfice de ~~quelqu'un~~ qui avaient alors été mis en place et qui se poursuivent encore.

Aussi, il est important que cette étape soit marquée par une lettre officielle qui me signifie mon engagement comme comptable (taux de travail à 60%, modalités salariales, droit aux vacances) dès le 1er novembre 2002.

Il est aussi nécessaire que le temps passé depuis mai 1977 jusqu'à ce jour soit aussi marqué par une attestation de travail.

Ne souhaitant en aucun cas de confusion de rôles que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, il est évident, me semble-t-il que pour tout ce qui a trait à l'administration, la logistique, l'infrastructure il en soit fait référence à Monsieur Jean-Paul Kintz qui a repris la tâche d'adjectif administratif. Ceci n'empêchera point les passages de relais à sa demande et sous sa conduite. Il sera le aussi souhaitable que soit indiqué quel sera le statut des heures que je serais appelé à faire en dehors du 60% qui sera bien rempli par la comptabilité - comme me le fait constater le décompte des heures que j'ai tenu ces derniers mois. En vous remerciant pour l'attention que vous portez à la présente et la suite qui y sera donnée, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Zairini



C'était un 09 mai 1977, il y a 35 ans que je décrochais l'école d'éducateurs spécialisés de Fribourg en y étant engagé comme secrétaire-comptable. L'engagement n'avait pas eu lieu au début du mois en raison d'une période de service militaire. Le contrat de travail et le cahier des charges <sup>écrites</sup> ~~contenant~~ 11 points\* ont été établis le 27 mai 1977. J'avais alors 34 ans, j'étais au bénéfice d'une formation administrative et commerciale et mes employeurs précédents étaient une fiduciaire de la place et l'école normale cantonale où j'étais le Centre fribourgeois de documentation pédagogique. D'autres jobs m'avaient permis de travailler en fabrique, sur des chantiers, sur des routes et dans un hôtel.

Dans ma recherche de travail d'après deux éléments prioritaires : le travail dans une petite entreprise et un travail varié; une valeur essentielle : par mon travail rendre service, donner quelque chose à l'autre, lui être utile; ma difficulté : la gestion de situations conflictuelles et une grande partialité : le travail en solo à l'engagement.

Le travail en solo au sein de l'EGSF allait durer jusqu'au <sup>deuxième</sup> moment où, enfin, par un petit pourcentage accablant il y a eu l'engagement de Helène Marie Thérèse Pellier qui dès 3 premiers jours a montré aptitude à rendre aux tâches qui lui étaient confiées. Sa culture, ses compétences, sa précision se sont vite avérées des éléments importants dans l'aide précieuse qu'elle apportait à l'école et dans la

\* qui ont peut être été déjà quelque chose de l'ordre de 12 millions environibles que j'ai accostés; relevé mais dans un autre contexte que celui d'aujourd'hui



de charge de travail pour moi. J'avais alors déjà obtenu  
quelques petits signes de fatigue.

Vingt ans plus tard je craque et c'est la dernière  
fois que je me trouve en charge médicale dans un état  
intérior qui peut être le qualificatif de "piter". A  
quelques petites encellures de "piter les plombs", terme  
que j'associe à des situations de dépenses il y a  
des "ressorts" qui ont lâché et certains qui sont  
bien endommagés et qu'il faut être attentif de réparer.

Aujourd'hui je ne suis pas en mesure d'expliquer le pourquoi,  
de comment de tout ce qui se conduit à ma situation  
~~mais je pense~~ d'ailleurs est-ce absolument nécessaire ? <sup>l'usage de médicaments</sup>  
Par contre je peux - à l'aide d'un soutien médical (et  
d'un soutien de type psychologique ainsi que d'échanges que  
j'ai eu avec quelques personnes - <sup>le nom en français</sup> respirer des acides  
importants dont j'ai tenu compte au pas, que j'ai parfois  
minimisés, voir parfois feinté d'un mieux être. Si je ne  
suis non plus en mesure de peser toutes les décisions  
qui peuvent influencer mon avenir personnel et professionnel  
ainsi que celui de l'école en certains moments de paramètres  
seront en poche au compte. La culture chrétienne ne peut  
m'empêcher parfois d'avoir une idée pécuniaire d'égoïsme  
quand je dis aujourd'hui : je dis preche Bin de moi  
car si les examens médicaux effectués n'ont non senti  
d'alarmant, ils ont pour contre mis en évidence une  
situation évidente d'épuisement physique, émotionnel  
(nerveux - psychique) et intellectuel avec un risque notoire  
en cas de rechute d'être confronté à une situation de  
dépendance avec tout ce qui en découlait et je n'oublie pas  
non plus dans ma famille diverses personnes ayant eu des accidents cardio-  
vasculaires.



Le médecin a utilisé en terme q. juste en me disant "vous avez été brulé de façon assez importante" et il est réassuré de signer, de perdre le temps pour 8 jours, le temps pour la cicatrisation et que j'sache que ce ne sera pas comme avant.

Les événements importants

1997, <sup>entre autres</sup> consultation chez un médecin après 20 ans que j' n'y allais plus j'étais alors <sup>alors</sup> des difficultés de fatigue, et de sommeil.

1998, au printemps où j'peux ne sembler de vacances en disant il faut que j'parte sinon j'irais plus tenir, cette année j'ne me sentirai même pas l'année de venir à miens en Italie (alors que d'habitude j'les revois, lors de vacances à 3 ou 4 reprises par année) Au bout d'une semaine j'ferions et j'fais me tirer jusqu'au 31 juillet ou j'ais "L'ESTS" et dans ces nouveaux lieux, tout est jet par que ça fonctionne et j'peux ne quasiment de plus de vacances. Tout repars en automne le bâtiment et de 8 installations aussi les gens s'y sont bien fait et etc.

Fin 1998 installation mise en place du réseau informatique à l'école durant le période Noël - Nouvel an pour l'internet et jusqu'en février 99 pour la messagerie et l'internet période qui coincide avec le règlement de comptes et la préparation budgétaire suivante. Là j'ai pu dire que j'ne peux pas partir dans cette aventure il faut ce poste spécialement avec qui travailler.



En 98 il y a eu ~~mon~~ médication de travail à 85% qu'au  
ai-je pu faire?

(4)

1999 L'accident de winter, le choc physique,  
psychique, affectif une mère qui se retrouve  
cinq mois d'absence en hôpital dont le mois ou  
deux intérieurs. Durant cette période, à l'aide  
de <sup>très</sup> peu de médicaments je me sens dans un  
état de calme intérieur - malgré ce qui  
se passait - que j'ai qualifié d'extraordinaire  
en moi, une sérénité. Un contact toutefois je  
n'ai pu en faire un seul en continu,  
je peux m'occuper de moi-même de choses : la  
fin - c'est peut-être une de mes grandes lacunes  
d'avoir toujours conduit 2 choses simultanément -  
et je ne parle de moi-même en moi-même les  
interférences extérieures (moi qui avait presque  
toujours ~~pu~~ prévu le travail avec la poste ouverte).

2001 L'été-année enfin avec la venue de petite enfance de  
jours de vacances qui donne l'impression d'avoir  
rechargé 8 batteries. Entre deux il y avait  
eu le dossier de homologation pour l'ATTS, une équipe  
qui s'agrandissait, un nombre d'étudiants qui s'accroissait.

Fin de l'été donner AGF, donner AGE et j'en parle  
et j'en remet et je dépense sans compter dans une  
attitude que je ne cache pas aujourd'hui de qualification  
de type toxicomanie du travail j'en oublie le physique,  
pour la femme fin je commence à manquer de répétitions de  
chants - bien sûr j'ai trop de travail l'heure et là. J'en  
prends à l'occasion le samedi, le dimanche, le soir.  
Et alors sonne l'alarme dont j'ai déjà parlé.



J'essaie alors de calmer. Je peux, le 24 décembre 2001, dire et écrire que je renvoie au dossier AGE c'est trop pour moi et dès lors je renverrai également à plusieurs sollicitations ~~et~~ de l'HES. Le premier non en près de 25 ans! Quelques jours de repos 3 à Noël, 3 à Noël au quelques dimanches sans travail ou je ne travail me font dire oui oui ça va.

2002 Baudement de comptes, procédure budgétaire 2003, AGE, BSS, dossiers d'admission, de l'immatriculation, nouvelles procédures d'admission d'aspirants, l'ajournement du plan informatique et j'y vais, et je prends maud au journal et ce n'est qu'en journal que je peut le constater de cette façon je n'ai pas été, pas pu, pas voulu, pas demandé, pas vu, pas c'est que. Craignant les tensions et par <sup>quelques fois et dans les 10 jours</sup> toujours actifs dans la formulation des choses attitudes présentement dans ma façon d'être.

Leur chose ne saurait juste avant de "craquer" même si le problème de la comptabilité a été long par l'exercice 2001 les écritures relatives à 2002 sont passées au fur et à mesure. Les immatriculations ont rentées quasi toutes les personnes escomptés ont répondu.

Par contre des dossiers ont pris du retard à cause de moi ou peu de raisons externes. Il y a des choses qui n'ont pu être données activement, voir égarées.

Un combat généralement portant sur s'en est simple, tout se passe, il y a de la corvée partout, de l'urgence, la pression augmente. L'envahissement de partout en une quinzaine de jours une vingtaine de e-mail comment y donner suite? L'envahissement aussi des jours jour et nuit par les responsabilités.



Je me retrouve 25ans plus tard en état de souffrance, de grande fragilité, fatigué, usé, avec mes nerfs brûlés, le peu de ma temps, la peur de flouer, de l'énergie disponible pour 2 ou 3 heures. Le médecin veut m'arrêter complètement je discute longuement avec lui car sachant à quoi à liquider je serais dans un mal être encore plus profond. Non pas pour l'actuel: la demande est substantielle pour OFAS, OFFT, Cantons et je ne peux pas me cacher. Je dis me faire des clips, journaliers et ne plus venir à voir plusieurs livres à la fois.

Je suis conscient que ma situation va créer une ou des situations qui fauleront pour l'ESTS, à personnes qui y travaillent, celle qui est due, mais je dois prendre le temps de penser et de pauser.

Le temps de lâcher prise; le temps de la détente de tensions qui se sont installées au fil des années; le temps d'observer et d'agir; le temps de m'écouter; le temps de le prier; le temps de choisir; le temps de seurs à ma vie; le temps d'obéir à l'Esprit qui est en moi.

Il y a du chemin de vie à parcourir et du temps nécessaire à son accomplissement. Le corps ce petit être magique n'est pas parfait, l'éternité de ces temps n'existe plus. Ces temps ont pour moi commencé il est bien clair que leurs réalisation est en cours mais aujourd'hui déjà je dois choisir pour avancer, je dois lâcher prise.



Partie d'examen, à examen spécialisés puis à contenance au fil du temps. Peters à rodé dans les passages laillant des traces de technicien, de concasse, d'architecte et certainement quelques autres. Une image s'imprime celle d'un personnage un peu hors du commun avec une mémoire éléphantesque. Je m'arrête mais c'est illustratif.

Aujourd'hui je demande que soit écarté le demande que je formule et qu'elle puisse être caractérisée comme que Peters soit maître des lieux ou qu'une chute m'entraîne dans un processus de déperdition avec tout ce qui s'en suit.

Je demande a été déchargé de ma fonction d'adjoint-administratif, des tâches qui a décollent pour redevenir dans un premier temps ~~le~~ un examen constant. Je demande aussi que le mécanisme AGF ne parte pas sans une autre personne qui elle sera responsable, je serai le record. Si je devais au jour d'hui suivre des cours AGF je n'en n'aurais ni la force physique, ni la force intellectuelle. Je sais aussi que le 85% de temps de travail que je m'étais fixé ~~à~~ sera peut être ébri et que je le décrochai et que je devrai pencher sur des décisions. Je suis conscient qu'il y a des relais à passer que je devrai pouvoir faire sans épuisement supplémentaire.

Merci de votre écoute, de votre compréhension.

Texte écrit ~~en~~ le 23 et le 24 mai 2002. Reçu à Rouen par Michel Jochin le 24 mai 2002 en copie en copie à Rouen par Jacques Spireu. Jean-Luc Zarini



Entretien de 24.7.2002 34

Excellente écoute, compréhension

Ai dit à R. Judan mon souhait de me consacrer à la comptabilité en évoquant mes lacunes et faiblesses par rapport à la recherche de nouveaux outils qui peuvent nous aider (SAT, réseaux intervenants) et que lui j'ai totalement besoin de quelqu'un!

Ai dit aussi l'excellent travail que fera l'ère d. Thami comme aide comptable mais qu'avec ma proposition si la voyait bien dans cette tâche, ~~très~~ si elle se montre très attentive, elle se laisse passer à des moments que si on lui voyait par dans la tâche comptable impliquant plus de responsabilité (sans en les dire qu'elle n'en a pas dans sa façon de faire son travail et son souci de précision)

Entretien de 28.07.2002

R. Judan et J. Spitzer se sont rencontrés et me demande d'officialiser ma demande par lettre. Le prospectus étant considéré comme un acte confidentiel (v. r)



## ZARINI

---

**De:** ChappuisCA@fr.ch  
**Envoyé:** mardi, 3. décembre 2002 07:44  
**À:** zarini@ests-fribourg.ch; francois.hemmer@eif.ch; francois.riedo.@eif.ch  
**Objet:** Repas du 6.12.02

A la demande de Mme Ruth Lüthi, Conseillère d'Etat, j'ai le plaisir de vous confirmer que le repas fixé au vendredi 6 décembre 2002 à 12.00 heures, aura lieu au Café du Commerce, Salle "Le Chandelier".

En cas d'empêchement, je vous saurais gré de me le faire savoir.

En attendant, je vous adresse mes salutations les meilleures.

**Claude-Annette Chappuis**  
Assistante de direction  
Direction de la santé publique et des affaires sociales  
Rte des Cliniques 17/Case postale/1701 Fribourg

E-Mail : ChappuisCA@fr.ch  
Tél. : ++41 26 305 29 04  
Fax : ++41 26 305 29 09

*Repas organisé avec  
les personnes impliquées  
dans la mise en place  
des fibres Social et Santé  
de la HES-SO  
télégramme 2002-2003*



Givisiez, le 31.12.2002

## CERTIFICAT DE TRAVAIL

M. Jean-Luc Zarini, né le 23 août 1953 a été engagé par L'Ecole d'Educateurs Spécialisés de Fribourg, en tant que secrétaire - comptable, le 09 mai 1977.

Dans la fonction de secrétaire-comptable, il a assumé les tâches suivantes :

**Tenue de la comptabilité de l'école,  
Responsabilité du secrétariat,  
Responsabilité de l'intendance,  
Secrétariat du Comité de Direction de l'école, de la Commission pédagogique, du  
colloque des formateurs et de commissions ponctuelles,**

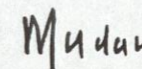
Au mois de février 1988, M. Zarini a été promu à la fonction d'adjoint-administratif. Dans le cadre de cette fonction, il a assumé les tâches suivantes :

**Comptabilité de l'école,  
Organisation et suivi du secrétariat,  
Organisation et suivi de la bibliothèque, participation à l'établissement du catalogue  
des ouvrages,  
Organisation et suivi de la procédure d'admission,  
Gestion et développement des infrastructures et, notamment, mise en place du  
système informatique,  
Secrétariat du Comité de Direction de l'école, de la Commission pédagogique, du  
colloque des formateurs et de commissions ponctuelles,  
Dans le cadre de la mise en place de la Haute Ecole Spécialisée santé-social de Suisse  
romande, participation régulière à des groupes de travail relatifs aux systèmes de  
gestion financière et académique ainsi qu'aux procédures d'admission.**

Au bénéfice de très bonnes facultés d'organisation, et d'un sens aigu des responsabilités, M.Zarini a, de manière très remarquable, mené de front l'ensemble des tâches et responsabilités qui lui ont été confiées. Ses compétences, ses qualités humaines et relationnelles, sa disponibilité ont été unanimement appréciées par les autorités de l'école, la direction, les collaborateurs et les étudiants.

C'est pour des raisons personnelles que M.Zarini a demandé à être déchargé de sa fonction d'adjoint-administratif pour se consacrer à la comptabilité de l'école. Si j'ai compris sa demande, je l'ai regrettée, tant l'apport de M.Zarini a constitué un appui inestimable pour les deux directeurs avec lesquels il a collaboré : M. Georges Rochat jusqu'à la fin 1987 et moi-même à partir du 1er janvier 1988.

Je me réjouis de pouvoir compter sur la collaboration de M.Zarini en tant que comptable, à un instant où, à la suite de l'inscription de notre école dans la structure de la Haute Ecole Spécialisée santé-social de Suisse romande, un nouveau système, de comptabilité analytique aux exigences élevées doit être mis en place. Je sais pouvoir compter sur ses compétences pour cette mission et forme mes vœux de pleins succès dans l'accomplissement de cette tâche.



Michel Jordan  
Directeur





Haute Ecole  
fribourgeoise  
de travail social

HEF-TS

Rue Jean-Prouvé 10 • CH-1762 Givisiez  
Tél 026 460 85 70 • Fax 026 460 85 71  
secretariat@hef-ts.ch • www.hef-ts.ch

REÇU le

06 JAN. 2003

Par .....

Avec mes amitiés et mes remerciements  
pour tout ce que vous nous avez  
apporté et nous apporterez encore.

Nichol Jordan

**Hes.s<sup>2</sup>**

Haute Ecole Spécialisée  
Santé-Social de Suisse romande



## Certificat de travail intermédiaire

*Ce certificat intermédiaire est émis, à la demande de la personne concernée,  
suite au départ du directeur soussigné.*

Monsieur Jean-Luc **ZARINI**, né le 23.08.1953, travaille au sein de la HEF-TS (précédemment Ecole d'éducateurs spécialisés de Fribourg : EESF /Ecole supérieure de travail social : ESTS) depuis le 09.05.1977. Il occupe actuellement la fonction de Comptable et travaille présentement à un taux d'occupation de 40%.

Le présent certificat de travail intermédiaire couvre la période du 01 janvier 2003 à ce jour, la période précédente étant couverte par un certificat ad'hoc.

Durant la période du 01 janvier 2003 à ce jour, Monsieur ZARINI a exercé les types d'activités, responsabilités et/ou mandats suivants :

- ❖ Collaboration intensive à la mise en place de l'application de gestion financière (AGF) pour HES-S2, d'une part par sa présence à toutes les séances de travail y relatives, et d'autre part par la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'adaptation de ce système pour la HEF-TS.
- ❖ Tenue de la comptabilité de la HEF-TS :
  - Procédure d'élaboration budgétaire et rapports de présentation,
  - Tenue courante des livres mensuels et tenue de la comptabilité générale (Oracle GL),
  - Codification des pièces comptables selon clé comptable analytique,
  - Comptabilité débiteurs, sans TVA (Oracle AR) et Comptabilité fournisseurs (Oracle AP),
  - Tenue des salaires pour personnels vacataires,
  - Etats mensuels et comparatifs comptes/budget, établissement des balances âgées et balances des fournisseurs,
  - Etats et rapports financiers intermédiaires et finaux liés à des projets spécifiques des missions élargies de la HEF-TS (recherche appliquée et développement, prestations de services, formation continue),
  - Bouclement financier annuel,
  - Participation active à l'élaboration des éléments statistiques servant à l'élaboration de la comptabilité analytique.
- ❖ Participation dans le cadre de la HES-SO aux groupes de travail AGF HES-S2 séances de travail ponctuelles ainsi qu'aux séances financières de travail réunissant les sites de la HES-SO du canton de Fribourg.
- ❖ Il a participé à la mise en place des différentes procédures financières liées au processus Qualité introduit à la HEF-TS.
- ❖ Il a coopéré à la mise en place, pour les tâches administratives, financières et d'accueil, à différents symposiums et journées d'études organisés par la HEF-TS.

- ❖ Il s'est également engagé de façon conséquente dans les travaux permettant le passage de la HEF-TS, au 1<sup>er</sup> janvier 2006, du statut associatif à celui d'établissement de droit public, notamment par l'élaboration du projet de loi et les séances et travaux nécessaires pour les applications comptables concernées.
- ❖ Il a fourni également du travail, au sein du groupe de consultation et de travail mis en place par la HES-SO : « Coordination romande HES-santé-social », notamment pour l'étude de différents textes et l'élaboration de projets de documents liés à la LHE (Loi fédérale sur les hautes écoles) et à la Convention intercantonale sur la HES-SO et au statut du personnel HES-SO ainsi qu'en participant, pour la HEF-TS à un certain nombre de séances.
- ❖ Il a été engagé de janvier 2003 à mars 2007 à un taux d'occupation de 70%. Par la suite, il a souhaité diminuer son taux activité à 40% tout en acceptant, ponctuellement, des tâches supplémentaires liées au fonctionnement du service financier. Il en résulte que le taux d'engagement réel de mars 2007 à fin décembre 2010 s'est élevé respectivement à 56,6%, 50%, 52,5%, 43,5%.

En ma qualité de directeur, quittant mes fonctions, je tiens à relever la grande qualité des prestations fournies par Monsieur ZARINI. Dans un contexte mouvant, il a su analyser les modalités d'organisation et de travail et proposer des alternatives pertinentes, tant à l'interne que dans le cadre cantonal et intercantonal. Il a travaillé dans le respect des délais imposés, souvent très serrés, et a démontré un excellent degré de maîtrise de l'information et des enjeux liés au cadre institutionnel de la HES-SO.

Je saisis l'occasion pour remercier chaleureusement Monsieur ZARINI pour la qualité du travail accompli au sein de l'école et lui adresse tous mes vœux de succès pour son avenir tant professionnel que personnel.

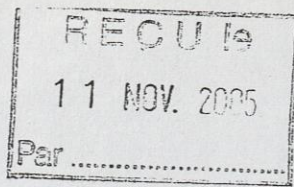
Givisiez, le 31 août 2011



Dimitri SUDAN  
Directeur

Remarque finale : ce certificat est rédigé dans un souci de transparence et d'authenticité de l'information.  
Il ne comporte donc volontairement aucun langage codé.





DS - D HZ  
11.11.05

**CFPS**

Centre de formation professionnelle spécialisé  
Spezialisierte Berufsausbildungsstätte

Foyer St. Joseph  
1784 Courtepin

**HEF-TS**  
**Monsieur Dimitri Sudan**  
**Directeur**  
**Rue Jean-Prouvé 10**  
**1762 Givisiez**

Courtepin, le 9 novembre 2005

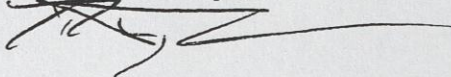
Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre lettre du 01.11.2005 relative à la reprise de la gestion salariale par l'Etat de Fribourg et prenons note, avec regrets, de la fin de notre mandat.

Durant ces nombreuses années, nous avons apprécié la collaboration intensive et fructueuse qui en a découlé et tenons à remercier tout spécialement M. Zarini, notre interlocuteur privilégié, pour la rigueur et la convivialité déployées.

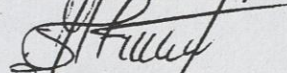
En formulant nos meilleurs vœux pour un avenir fructueux de votre école, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Jean-Marc Fonjallaz



Directeur du CFPS

Jean-Luc Stucky



Responsable service du personnel

Tél. 026 684 71 00  
Fax 026 684 71 97

mail: info.cfps@stjoseph.ch





Rue de l'Hôpital 1  
Case postale  
1701 FRIBOURG

Tél. 026 305 12 56  
Fax 026 305 12 38  
E-mail sress-f@fr.ch  
www.admin.fr.ch/sress

Monsieur  
Jean-Luc Zarini  
Route des Grives 55  
1763 Granges-Paccot

Fribourg, le 2 décembre 2009  
CB/mro/3682

### Gratification d'ancienneté

Monsieur,

Le 1er septembre 2010, vous terminerez votre 35ème année de collaboration au service de l'Etat de Fribourg. Je tiens à vous exprimer ma vive gratitude pour votre fidélité et votre engagement et vous adresse mes félicitations.

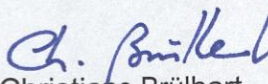
Selon les dispositions légales et réglementaires, une gratification est allouée à tous les employés d'Etat ayant accompli 25 ans ou 35 ans de service. Cette gratification peut prendre les formes suivantes :

- 1 mois de traitement
- $\frac{3}{4}$  mois de traitement + 5 jours ouvrables de congé
- $\frac{1}{2}$  mois de traitement + 10 jours ouvrables de congé
- $\frac{1}{4}$  mois de traitement + 15 jours ouvrables de congé
- 20 jours ouvrables de congé.

Au cas où vous souhaiteriez bénéficier de congés, vous voudrez bien en établir les dates d'entente avec votre supérieur hiérarchique.

Je vous saurais gré de me faire part de vos intentions d'ici le **31 décembre 2009** en me retournant le formulaire annexé.

Dans l'attente de votre réponse et en vous présentant mes meilleurs vœux pour la poursuite de votre carrière, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

  
Christiane Brülhart  
Cheffe de service

### Annexe mentionnée

Copie : Monsieur Dimitri Sudan, Haute Ecole fribourgeoise de travail social





Rue de l'Hôpital 1  
Case postale  
1701 FRIBOURG

Tél. 026 305 12 56  
Fax 026 305 12 38  
E-mail sress-f@fr.ch

Monsieur  
Jean-Luc Zarini  
Route des Grives 55  
1763 Granges-Paccot

Fribourg, le 23 décembre 2009  
CB/mro/3872

### Gratification d'ancienneté

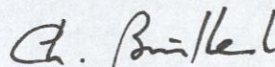
Monsieur,

Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, vous terminerez votre 35<sup>ème</sup> année de collaboration au service de l'Etat de Fribourg. Je tiens à vous exprimer ma vive gratitude pour votre fidélité et votre engagement et vous adresse mes félicitations.

Selon les dispositions légales et réglementaires, une gratification est allouée à tous les collaborateurs et collaboratrices ayant accompli 25 ans ou 35 ans de service.

Vous avez souhaité prendre 1 mois de traitement. Celui-ci vous sera versé avec le traitement du mois d'août 2010, selon le taux d'activité en vigueur en 2010.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour la poursuite de votre carrière et vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

  
Christiane Brülhart  
Cheffe de service

### Copie :

- Monsieur Dimitri Sudan, Haute Ecole fribourgeoise de travail social
- Service du personnel et d'organisation



Jean-Luc Zarini  
Rte des Grives 55  
1763 Granges-Paccot

Monsieur  
Jean-Christophe Bourquin  
Directeur de la HEF-TS  
Rue Jean-Prouvé 10F  
1762 Givisiez

Givisiez, le 14 avril 2014 /JZ

Concerne : cessation de mon activité de comptable

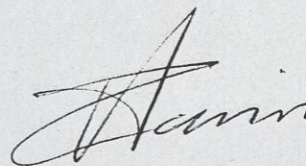
Monsieur le Directeur,

Comme il se doit, selon les us en vigueur et pro forma, je vous confirme par ce courrier la teneur de mon courriel du 08 avril 2014 et de l'entretien qui l'a précédé, à savoir : la cessation, début septembre 2014, de mon activité de comptable.

Afin de ne pas perturber la bonne marche du service financier de la HEF-TS, déjà bien chargé, le solde d'heures en ma faveur ne sera pas pris en congé, il devra donc m'être rétribué.

D'avance je vous remercie d'avoir compris et accepté ma décision qui intervient au terme de près de 40 années d'activités au service de l'Etat de Fribourg, en particulier de la HEF-TS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.







Monsieur  
Jean-Luc Zarini  
55, chemin des Grives  
1763 Granges-Paccot

Givisiez, le 17 avril 2014/JCB/afv

### Votre démission pour début septembre 2014

Cher Monsieur,

Votre lettre du 14 avril m'est bien parvenue et je vous en remercie. Je prends acte de votre démission de votre poste de comptable à 40% pour le 1<sup>er</sup> septembre 2014

Je tiens à vous redire par la présente combien j'ai eu l'occasion d'apprécier depuis mon entrée en fonctions la qualité de votre travail, l'intensité de votre engagement et la rigueur de vos réflexions. Vous avez toujours été pour moi un interlocuteur constructif et critique, qualités que j'apprécie énormément. Je vous remercie très vivement pour tout ce que vous avez fait pour notre école pendant toutes ces années.

Jean-Paul Menétrey reprendra contact avec vous pour la question de l'archivage. Dans l'attente, je vous adresse, avec mes remerciements réitérés, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Christophe Bourquin  
Directeur de la Haute école fribourgeoise  
de travail social

Copie : M. Jean-Paul Menétrey, directeur adjoint



E 22.12.014 / B

Rue Jean-Prouvé 10 • CH-1762 Givisiez  
Tél 026 429 62 00 • Fax 026 429 62 01  
secretariat@hef-ts.ch • www.hef-ts.ch

R 22.12.014

Monsieur  
Jean-Luc Zarini  
Route des Grives 55  
1763 Granges-Paccot

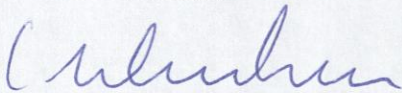
Givisiez, le 23 décembre 2014/cp

### Prestation départ à la retraite

Monsieur,

Nous vous communiquons que la prestation qui aurait dû vous être payée à l'occasion de votre départ à la retraite a été versée directement à l'association Solidarité Liba-Suisse (SLS), conformément à votre volonté.

Vous souhaitant bonne réception de ce qui précède, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations les meilleures ainsi que tous nos vœux pour de belles fêtes de fin d'année et pour une excellente retraite.



Catherine Lehnerr  
Responsable Ressources Humaines



les situations d'indigence  
es. ALDO ELENA-A

rapidement leur emplo  
point, le Conseil d'Etat  
d'attendre les résultats d  
sion, en cours, de la loi  
sur les étrangers. Dans l  
où il s'agit là aussi d'un  
les pratiques, cette fois à  
nationale, cette réforme  
aura de toute façon un  
sur les législations ca  
Les questions débatt  
Chambres portent no  
sur la perte du droit de  
cas de cessation de l'ac  
crative, et sur l'octroi de  
ciale dans le cadre de la  
culation des personnes.

A relever encore q  
flexion sur l'aide sociale  
propre à Fribourg. Plus  
tres cantons ont déjà réf  
loi ou sont en train de le

Travail effectue par mandat posthumer  
hors EPT ~ 20% sur 1 an  
du 9.9.2014

EN BREF

TRENTE PREMIÈRES ANNÉES ARCHIVÉES

TRAVAIL SOCIAL Les Archives de l'Etat de Fribourg ont accueilli cette semaine les documents concernant les trente premières années de la Haute école de travail social. Entre 1972 et 2002, ce ne sont pas moins de 80 mètres d'archives linéaires qui ont ainsi été stockés. Soit l'équivalent de 900 classeurs que Jean-Luc Zarini, ancien comptable de la Haute école, s'est efforcé d'organiser, depuis le printemps 2014, pour faciliter la tâche des futurs chercheurs. «Un archivage s'imposait car certains documents auraient pu être perdus lors du déménagement de la Haute école à la route des Arsenaux en 2017», explique Jean-Luc Zarini. Ce dernier se considère comme une «ancienne mémoire vive» de l'institution, puisque il y travaille depuis 1977. PG

PUBLICITÉ



Archives Déposés 14.07.2015

